

**Zeitschrift:** Journal suisse d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 51 (1954)  
**Heft:** 9

**Rubrik:** Conseils aux débutants

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

2. — fixation de la date de l'Assemblée constitutive qui aura à adopter les statuts et à désigner les membres du Conseil d'administration.

Mis aux voix les statuts de la Coopérative des miels de la Suisse romande sont adoptés sans avis contraire.

L'Assemblée constitutive aura lieu à Lausanne, le samedi 23 octobre 1954.

Le comité central aimerait connaître, étant donné les modifications heureuses apportées aux statuts, le nombre des membres désireux de faire partie de la coopérative. Un bulletin détachable sera imprimé dans le numéro de septembre de notre journal.

*M. Frankhauser* estime que les membres doivent être renseignés dans le cadre de leur section et *M. Lüthi* propose que le bulletin d'adhésion ne soit pas adressé au président central, mais au président de la section.

Séance levée à 16 heures.

Le Secrétaire :  
*P. Zimmermann.*

Le Président :  
*P. Meunier.*

## Le marché du sucre

Les récoltes en betteraves à sucre en Europe promettent d'être abondantes. De ce fait les prix du sucre sont en baisse accentuée. Il est fort probable qu'ils céderont encore davantage à l'approche de la nouvelle campagne (octobre prochain).



## CONSEILS AUX DÉBUTANTS pour septembre 1954

La première quinzaine d'août n'a pas voulu être autre que ce qu'avaient été les mois précédents. Pas de séries prolongées de beaux jours, mais des orages dévastateurs, des sautes brusques de température, et, vers la mi-août, des averses torrentielles détrempant un sol très assoiffé. Malgré ce temps continuellement incertain, la sécheresse se faisait sentir durement et, du chemin qui conduit au rucher, nous pouvions voir les feuilles des cerisiers et noyers jaunir, puis joncher le sol comme en automne. 1954 aura été pour beaucoup « une année aussi trompeuse que prometteuse » nous écrit un collègue du Jura bernois. Bien rares sont en effet les contrées où la récolte est vraiment bonne. Dans les régions à miellée de forêt et où se trouve du chêne, les abeilles ont tout de suite été atteintes du mal des forêts ; les planchettes d'envol se couvrirent bientôt d'abeilles inertes, luisantes ; les cadavres s'amoncelèrent devant les ruches tandis que les hausses restaient vides d'abeilles et de miel. Les corps de ruches sont cependant en général bien garnis. Mais attention, mon cher débutant, si les rayons ne contiennent que de la miellée, facilement reconnaissable à la couleur de l'opercule qui est blanc (l'opercule du miel de fleurs est

jaune), il sera prudent d'extraire un ou deux rayons du corps de ruche, de les replacer au milieu du nid à couvain et de donner quelques kilos de sirop pour permettre aux abeilles d'hiverner avec une nourriture qui, sans être parfaite, est cependant beaucoup moins dangereuse que la miellée.

Avec septembre, la saison apicole entre dans sa phase finale. C'est le dernier mois où il est raisonnablement possible de travailler dans les ruches, de visiter des colonies. Encore faut-il le faire avec circonspection et éviter, sauf s'ils sont pleins de miellée, d'interchanger les rayons du centre de la ruche, endroit où les abeilles ont déjà préparé leur nid d'hivernage. Au 15 du mois en montagne, en fin de mois en plaine, toutes des ruches devraient être prêtes pour la grande réclusion.

Sitôt le nourrissement terminé, une visite sommaire de toutes les ruches nous renseignera sur l'état de chaque colonie : population et surtout provisions à disposition. On profitera aussi de cette visite pour retirer les rayons mis en août hors des partitions. Il arrive de constater, lors de cette dernière visite, que l'une ou l'autre des colonies n'a pas, malgré le nourrissement, des vivres en suffisance. Il est encore temps de lui donner un complément. Hâtons-nous cependant, afin de permettre aux abeilles d'operculer le sirop pendant que la température est encore relativement douce.

Les deux facteurs principaux pour un bon hivernage sont : la population et la ruche.

**POPULATION.** — Les fortes populations avec un pourcentage élevé de jeunes abeilles hivernent mieux et démarrent plus rapidement au printemps. Les ruches faibles par contre, dont la population toute entière est obligée de lutter pour maintenir une chaleur suffisante durant les grands froids, s'usent au cours de l'hiver et, au printemps, ont beaucoup de peine à « partir » et se développer. C'est la raison pour laquelle toutes les colonies faibles devraient être réunies avant la mise en hivernage.

**RUCHE.** — La ruche devrait être confortable, chaude, très bien aérée et surtout exempte d'humidité. Les divers systèmes d'aération que nous avons vus dans les ruchers ne donnent pas entièrement satisfaction et très rares sont les apiculteurs qui peuvent dire ne pas connaître l'humidité dans leurs ruches, n'avoir aucun cadre moi si au printemps. Une première remarque est que trop souvent les trous de vol ne sont pas suffisamment larges. Ils devraient s'ouvrir sur toute la largeur du devant de la ruche. Des tirettes pourront toujours le rétrécir en cas de nécessité, au moment du nourrissement par exemple. Les trous d'aération pratiqués à l'arrière ou sur les côtés de la ruche, à la hauteur du plateau, sont bien souvent sans effet, la différence de niveau avec le trou de vol étant trop peu importante, aucun courant ne s'établit. Les ruches suisses, aux rayons en bâtsisse chaude, nous paraissent beaucoup mieux répondre aux besoins de l'hivernage

dans nos régions. L'humidité dans les ruches en hiver étant considérée comme l'ennemi No 1 des colonies et des rayons, tout doit être tenté pour l'éliminer.

En diminuant le volume du logement hivernal au moyen de partitions étanches au-dessus et sur les côtés, on arrive à éliminer en partie la moisissure des rayons des bords, mais l'intérieur des parois latérales reste malgré tout très humide, l'eau s'y condense et coule en gouttelettes sur le plateau, pour s'écouler finalement par le trou de vol, si les ruches sont inclinées fortement vers l'avant ; les bâtiments souffrent énormément de cette condensation. Il est recommandé de recouvrir les rayons avec des matières poreuses. La toile de jute convient très bien, tandis que les planchettes, propolisées hermétiquement par les abeilles, ne laissent passer aucune humidité. Si un collègue est arrivé à supprimer totalement l'humidité dans ses ruches, nous serions très heureux qu'il nous communique sa manière de faire, afin que nous puissions en faire bénéficier tous les apiculteurs de la Romande.

Avec septembre, l'activité dans nos colonies est réduite à bien peu de chose. Seules les fureteuses pillardes et quelques butineuses sur les trèfles blancs et les maïs sont encore à l'ouvrage. L'apiculteur par contre devrait mettre à profit ses moments de loisir pour vérifier son installation : s'assurer de la solidité de ses bases et traverses (une surcharge de neige pourrait les mettre à mal), vérifier l'étanchéité de ses toits. Et puis, avant de remiser le petit matériel, un nettoyage sérieux est recommandable tout comme les réparations. Quoi de plus ennuyeux que, lorsqu'au retour des beaux jours on croit prendre un outil, de le trouver hors de service. Le petit matériel (enfumoir, voile, lève-cadre, brosse, etc.), coûte cher et un bon entretien en prolonge sérieusement la durée.

Un soin tout spécial sera donné aux rayons des corps de ruche et des hausses qui sont mis en réserve. Pendant les quelques chaudes journées de septembre, la fausse-teigne se développe rapidement et les rayons qui ne sont pas mis hors de sa portée subissent trop souvent des dégâts irréparables. Profitez, mon cher débutant, d'un moment de libre pour faire une révision de tous vos rayons ; rangez soigneusement ceux qui sont en bon état, traitez-les aux vapeurs de soufre, sulfure de carbone ou autres drogues les mettant à l'abri des teignes et envoyez au plus tôt tous vos rebuts et déchets de cire à un fabricant qui vous retournera en échange de belles feuilles gaufrées que vous serez ainsi sûr d'avoir au moment des essaims. Les rayons bâtis sont un petit capital très précieux, et pourtant que de kilos de cire sont perdus chaque année par négligence, alors qu'il faut si peu de temps pour mettre à l'abri des rayons ou expédier des déchets.

Cette année, l'exposition nationale d'agriculture de Lucerne, qui ouvrira ses portes du 16 septembre au 11 octobre, attirera en foule des visiteurs. Une journée spéciale a été réservée aux apiculteurs

suisses. Le 26 septembre, à 8 heures, dans la grande salle de la Maison du Congrès, se tiendra en effet une séance à laquelle sont conviés les apiculteurs de toute la Suisse. Nous espérons que nombreux seront les Suisses romands qui feront coïncider leur visite à l'exposition avec cette assemblée.

Gingins, 20 août 1954.

M. SOAVI.



## DOCUMENTATION SCIENTIFIQUE

### Les derniers résultats obtenus dans la lutte contre les maladies des abeilles

conférence faite par le *Dr H.U. Gubler*, Liebefeld,  
à l'Assemblée des délégués de la V.D.S.B., à Einsiedeln (1953)  
Traduit par *P. Zimmermann*

#### 1. Introduction

Sur la demande du Comité central de la V.D.S.B. je vous ferai aujourd'hui un bref exposé sur les derniers résultats obtenus dans la lutte contre les maladies des abeilles. Cet exposé n'a rien de définitif, le problème qui nous intéresse présentant constamment de nouveaux aspects.

Qu'il me soit permis tout d'abord de vous rappeler quelques principes fondamentaux : par maladies des abeilles j'entends les maladies contagieuses telles que l'acariose, la loque européenne, la loque américaine, la nosémiase. Ce qu'il y a de commun entre ces diverses maladies c'est qu'elles ne peuvent se développer que si l'agent pathogène correspondant atteint les abeilles ou le couvain. Sans agent pathogène, pas de maladie. La lutte consiste donc, en premier lieu, à détruire le microorganisme responsable de la maladie. Jusqu'à un certain point tout se passe exactement comme dans l'évolution des maladies des animaux domestiques et de l'homme. Il y a cependant une différence fondamentale, c'est qu'une colonie d'abeilles est un ensemble d'individus. Les abeilles ne se laissent pas enfermer ou isoler comme les autres animaux domestiques, elles ne connaissent pas les frontières, elles les survolent, elles pillent et essaient. De cette manière, elles contribuent elles-mêmes puissamment à l'extension de leurs propres maladies. Les difficultés rencontrées dans la lutte proviennent de cette particularité, aussi les mesures légales en tiennent-elles compte : un cas d'acariose est-il constaté dans un rucher, tous les ruchers situés dans le rayon de vol des abeilles acariosées sont mis à ban. Ils doivent être contrôlés et traités. Une